



PROJET DE COMPTE RENDU **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU MARDI 9 AVRIL 2018**

Etaient présents : Pierre Vallat, Marie Noëlle Michaud, Michel Simon, Roland Roueche, Anna Vallat, Patrick Lhermitte, Cyril Stehlin,
Excusé, Alexandre Ulsas qui donne pouvoir à Pierre Vallat. Absente, Muriel Touzain.

Secrétaire de séance : Anna VALLAT
Début de réunion 19h 05

Ordre du Jour :

1. Adoption du compte rendu de la réunion 6 mars 2018
2. Mot du maire, informations et point sur l'action municipale depuis le 6 mars 2018
3. Compte de gestion 2017 du trésor public
4. Compte administratif de la gestion communale de 2017
5. Affectation du résultat des comptes de l'année 2017
6. Compte rendu de la commission finances et vote des taux des taxes locales
7. Adhésion à un organisme de médecine du travail
8. Réparation d'une partie de la toiture de la mairie
9. Budget primitif pour l'année 2018
10. Désignation d'un délégué au syndicat de gestion du RPI
11. Questions diverses

En début de réunion le maire demande aux élus l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le vote des taux des taxes locales proposés par la commission finances.
Les élus donnent leur accord à l'unanimité.

1. Adoption du compte rendu du conseil municipal du 6 mars 2018

Aucune remarque n'a été formulée, le compte rendu est adopté.

2. Mot du maire, informations et point sur l'action municipale depuis le mars 2018

Nous avons à l'ordre du jour l'avant-dernier budget avant la fin de notre mandat.

Le budget 2018 sera le dernier du mandat à comporter des investissements importants pour une commune comme la nôtre. Notre objectif est de terminer le mandat sans augmenter l'endettement, par rapport à ce que nous avons trouvé en 2014.

Depuis quatre ans nous avons réalisé des investissements importants, sans augmenter notre dette. Ce paradoxe a été possible grâce à l'engagement pris et respecté par le maire et les adjoints qui n'ont perçu aucune indemnité.

Sur 6 ans cette décision a permis d'investir 50 000 € dans des travaux importants, à cette réalité il faut ajouter tout le travail bénévole que nous pouvons estimer pour le mandat à 30 000 €. Cette manière de faire a permis de dégager une somme globale et supplémentaire de 80 000 € consacrée aux investissements.

En fin de mandat sera effectué un bilan chiffré des actions réalisées, en attendant ce bilan le maire remercie ses adjoints pour leurs dons, qui ont permis de réaliser des investissements supplémentaires.

Informations :

Michel Simon a demandé à être déchargé de la délégation qu'il avait comme délégué au Syndicat de gestion du RPI.

Sur la demande du président du Conseil Départemental, le maire de Brebotte a participé à deux réunions dans cette instance sur les classes en périls et les aides aux communes. A noter le résultat positif de la délibération du conseil contre la fermeture de la classe, cette délibération a été remarquée elle a aidé au maintien de plusieurs classes, dont celle de Brebotte.

Plusieurs classes dont celle de Brebotte ont été sauvées.

Concernant la démolition du transformateur haut et l'enfouissement de lignes électriques au carrefour de l'école. Une rencontre s'est tenue sur le terrain entre le chargé d'études du cabinet B E J, un responsable Enedis et les héritiers Mérat et le maire a eu lieu. Elle a été constructive. Nous suivons ce dossier qui devrait être réalisé en 2018.

Dans le cadre de la CCST (communauté de communes) et du SERTRID (usine d'incinération des déchets) le maire a participé à 6 réunions sur les orientations et les budgets de ces organismes.

Tous les maires ont été invités à participer à une réunion du service des routes à Joncherey où ont été évoquées nos écluses de sécurité routière rue du Cotais et rue des Haut Poiriers.

Les actions réalisées depuis le 6 mars dernier.

La remise en état de toutes les fenêtres de la mairie a été effectuée (ponçage et protection)

La benne à déchets verts a été déplacée et mise en fond de la place communale.

Une haie qui gênait la vue dans la rue du Combal a été coupée avec l'autorisation de la propriétaire.

Un nouveau panneau d'affichage a été mis en place près de la mairie, (*nous continuerons à utiliser le panneau situé vers l'école pour les documents d'informations scolaires*).

Il a été repéré des fuites d'eau anciennes sur la toiture de la mairie, qui ont fait pourrir deux chevrons, une réparation sera prévue rapidement.

Les panneaux « de la place communale et de la place de l'école » ainsi que ceux du chemin Jules Chevallier sont commandés.

Un regard sera réparé rue Cotais.

3. Compte de gestion 2017 du trésor public

Ce compte établi par la trésorerie publique de Delle est en tout point identique au compte administratif 2017. Ce compte est adopté à l'unanimité.

4. Compte administratif de la gestion communale de 2017

Les comptes de fonctionnement ont été étudiés par chapitre de même que les comptes d'investissement suivant l'état ci-dessous :

Du compte administratif « hors restes à réaliser », ressort avec un déficit de 947, 45 € comme noté dans le compte de gestion du trésor public.

Ce déficit étant dû à des subventions attribuées mais non encore versées au 31 décembre 2017.

En incorporant les restes à réaliser le report sur le budget 2018 s'élève à 41 355, 55 € dans lequel est inclus un prêt relais de 34 400 €.

Compte administratif 2017	
DEPENSES	
011 Charges à caractère général	36 820, 07
012 Charges de personnel	45 007,41
65 Autres charges de gestion courante	55 385, 43

66 Charges financières	2 595, 87
67 Secours et dots	83, 35
014 Atténuations de produit	15 218, 00
023 Virement à la section d'investissement	0
TOTAL DES DEPENSES	155 110, 13
RECETTES	
013 Atténuation de charges	3 507, 52
70 Produits des services	11 305, 00
042 Opérations de transfert entre sections	4 967, 18
73 Impôts et taxes	99 275, 40
74 Dotations et participations	40 470,66
75 Autres produits de gestion courante	7 358, 74
76 Produits financiers	0, 82
77 Produits exceptionnels	13, 68
002 Excédent de fonctionnement reporté	48 589, 18
TOTAL DES RECETTES	215 488, 18
INVESTISSEMENTS	
DEPENSES	
16 Emprunt et dettes assimilées	12 272, 81
20 Immobilisations incorporelles	1 872, 00
21 Immobilisations corporelles	103 033, 88
040 Virement de la section de fonctionnement	4 967, 18
001 Déficit d'investissement reporté	5 757, 34
TOTAL DES DEPENSES	127 903, 21
RECETTES	
10 Dotations, fonds divers et réserves	48 714, 16
13 Subventions d'investissement	12 061, 09
16, Emprunts et dettes assimilées	528, 41
021 Virement de la section de fonctionnement	0
TOTAL DES RECETTES	61 303, 66

Après avoir donné les éléments ci-dessus le maire quitte la séance, laissant la première adjointe prendre le relais pour la délibération des élus, qui donnent leur accord.

Le compte administratif 2017 et le compte de gestion du trésor public sont validés à l'unanimité.

5. Affectation du résultat des comptes de l'année 2017

Résultats avec les reports antérieurs et restes à réaliser					
		Cumul 2017	Restes à réaliser 2017	Cumul, reports et RAR	Résultat de clôture 2017
Fonctionnement	Dépenses	155 110.13	0.00	155 110.13	65 652.10
	Recettes	220 762.23	0.00	220 762.23	
Investissement	Dépenses	127 903.21	13 904.00	141 807.21	-24 296.55
	Recettes	61 303.66	56 207.00	117 510.66	
Excédent de clôture 2017 :					41 355.55

Les élus à l'unanimité décident d'affecter l'excédent de clôture de l'exercice 2017 de 41 355, 55 au budget primitif 2018.

6. Compte rendu de la commission finances et vote des taux des taxes locales

Le maire a porté aux membres de la commission les éléments suivants :

Nous avons pendant quatre ans financé l'essentiel de nos investissements sur le don des indemnités maire et adjoints(e). **Nous devons aussi « garantir l'avenir » sur la fiscalité ou d'autres revenus.** Il nous faudrait un budget de fonctionnement qui laisse une marge de l'ordre de 20 000 € an pour assurer une gestion de trésorerie. D'après le compte administratif 2017 et les prévisions budgétaires nous serons autour de 6 000 €. Nous constatons que depuis 2014 la fiscalité communale a été augmentée de 1,5%. Nous sommes persuadés que si nous voulons « gérer convenablement notre commune » nous devons chaque année actualiser nos taux, ne pas l'avoir fait a été une erreur. Nous devons avoir au minimum une fiscalité située « autour de la moyenne des communes du département ». Les municipalités antérieures avaient fait un choix allant dans ce sens.

Les Dotations Globales de Fonctionnement (dotations d'Etat) ont baissé de 2014 à 2017 de 7219 € soit de plus de 25 % sur 3 ans.

2014 = 26 917 €, 2015 = 23 896 €, 2016 = 20 998 €, 2017 = 19 698 €, 2018 = 20 085 €. La hausse légère de la dotation de l'Etat en 2018 est liée probablement à la hausse de 1,5 % décidée en 2017 par la commission. Après débat et calcul de l'incidence sur les foyers, la commission propose pour 2018 une augmentation de 2, 5% dont l'incidence serait la suivante :

$59\,580 \times 2,5\% = 1\,489,50$ € ce qui fait en moyenne une augmentation de 10,64 € par foyer. Le nouveau revenu fiscal serait : 61 069 €.

Les nouveaux taux seraient les suivants. Taxe d'habitation : 9,81, taxe foncier bâti : 10,74 et foncier non bâti : 35,72

Après un large débat le conseil à l'unanimité décide de suivre la proposition de la commission des finances.

7. Adhésion à un organisme de médecine du travail (OPSAT)

Afin d'assurer un suivi médical des salariés comme le rend obligatoire les règles régissant la médecine du travail il est nécessaire d'adhérer à l'organisme OPSAT.

Le coût de l'adhésion est de 39 Euros HT + 94.50 Euros HT par agent. **Les élus donnent leur accord.**

8. Réparation d'une partie de la toiture de la mairie

Deux bouts de chevron sont complètement pourris. La cause en est deux tuiles cassées qui ont laissé passer des infiltrations depuis très longtemps. Le coût de la réparation sur devis est de 1650 €.

Le conseil municipal donne son accord.

9. Budget primitif pour l'année 2018

Ce budget doit être placé dans le contexte des travaux d'investissements adoptés en mars 2018 par les élus et par l'état de la dette communale dont un prêt important se terminera en 2019.

1. Le chemin piétonnier et escalier destinés à faire le lien entre l'école, la mairie, la salle de restauration scolaire et le plateau de sports.
2. Écluses de sécurité routière au Cotais et rue des Hauts Poiriers : ce projet est aidé par le conseil départemental dans le cadre d'un partenariat sécurité routière sera réalisable en 2018.
3. Démolition du transformateur haut et enfouissement de lignes.
4. Panneaux : « devise républicaine », « places et rues », « lumière parc et escalier du logement ».
5. Travaux de renforcement du chemin du banné et de la réfection du chemin de l'Eige Perrin

Budget primitif 2018	
DEPENSES	
FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	52 160, 00
012 Charges de personnel	43 000, 00
65 Autres charges de gestion courante	53 600, 00
66 Charges financières	4 457, 00
67 Secours et dots	1 000, 00
014 Atténuations de produit	14 300, 00
023 Virement à la section d'investissement	48 032, 00
TOTAL DES DEPENSES	216 549, 00
RECETTES	
013 Atténuation de charges	0
70 Produits des services	18 482, 00
042 Opérations de transfert entre sections	4 500, 00
73 Impôts et taxes	108 238, 00
74 Dotations et participations	37 174, 00
75 Autres produits de gestion courante	6 800, 00
76 Produits financiers	0
77 Produits exceptionnels	0
002 Excédent de fonctionnement reporté	41 355, 00
TOTAL DES RECETTES	216 549, 00
INVESTISSEMENTS	
DEPENSES	
16 Emprunt et dettes assimilées	50 587, 00
20 Immobilisations incorporelles	0

21 Immobilisations corporelles	173 676, 00
040 Virement de la section de fonctionnement	4 500, 00
001 Déficit d'investissement reporté	66 599, 55
TOTAL DES DEPENSES	295 362, 55
RECETTES	
10 Dotations, fonds divers et réserves	47 825, 55
13 Subventions d'investissement	68 468, 00
16, Emprunts et dettes assimilées	131 037, 00
021 Virement de la section de fonctionnement	48 032, 00
TOTAL DES RECETTES	295 362, 55

Après débat tous les chapitres du budget primitif sont adoptés à l'unanimité

10. Désignation d'un délégué au syndicat de gestion du RPI

Pour faire suite à la demande de Michel Simon d'être remplacé au Syndicat de gestion du RPI, Alexandre Ulsas est membre titulaire du Syndicat, Pierre Vallat qui est suppléant est désigné comme titulaire et Marie Noëlle Michaud est désignée comme nouvelle membre suppléante du syndicat de gestion.

11. Questions diverses

Le maire est chargé de prendre contact avec le président de l'association locale de chasse au sujet du bail qui arrive à échéance en août prochain. Il indique qu'il suit les dossiers en instruction à la Direction Départementale des territoires concernant le fossé des trous de marne, ainsi que celui de la fibre optique pour laquelle il a autorisé la mise en place du « NRA » (armoire de distribution) sur la place de l'école. Le maire indique avoir reçu une demande d'autorisation pour l'organisation du spectacle historique 2018, pour lequel la commune est impliquée au regard de la sécurité. Les élus donnent leur accord.

Mr Cédric Perrin sénateur invite les personnes intéressées à participer a une réunion d'échanges sur la politique du logement le lundi 23 avril 2018 à 18h hôtel de ville à Belfort.

Un chèque énergie sera envoyé aux personnes éligibles ayant déclaré leurs revenus en 2016. Le chèque énergie varie entre 48 et 227 € il sera distribué aux ayant droits entre le 1^{er} et le 8 avril 2018.

Renseignement : www.chèqueenergie.gouv.fr tel ; 0805204805 n° vert gratuit

Nouvelle assistante maternelle à Brebotte : rue du Combal contact : 03 84 19 42 20

Café du Canal : à une question sur le démarrage des travaux, le maire indique que les travaux doivent être réalisés en 2018, le retard est dû au fait que la distribution des pièces a dû être modifiée.

Information de dernière minute : Une benne de composte a été déchargée près des bacs à verre chemin de l'Eige Perrin, ce composte est à la disposition des habitants de Brebotte.

Fin de la réunion à 21h10